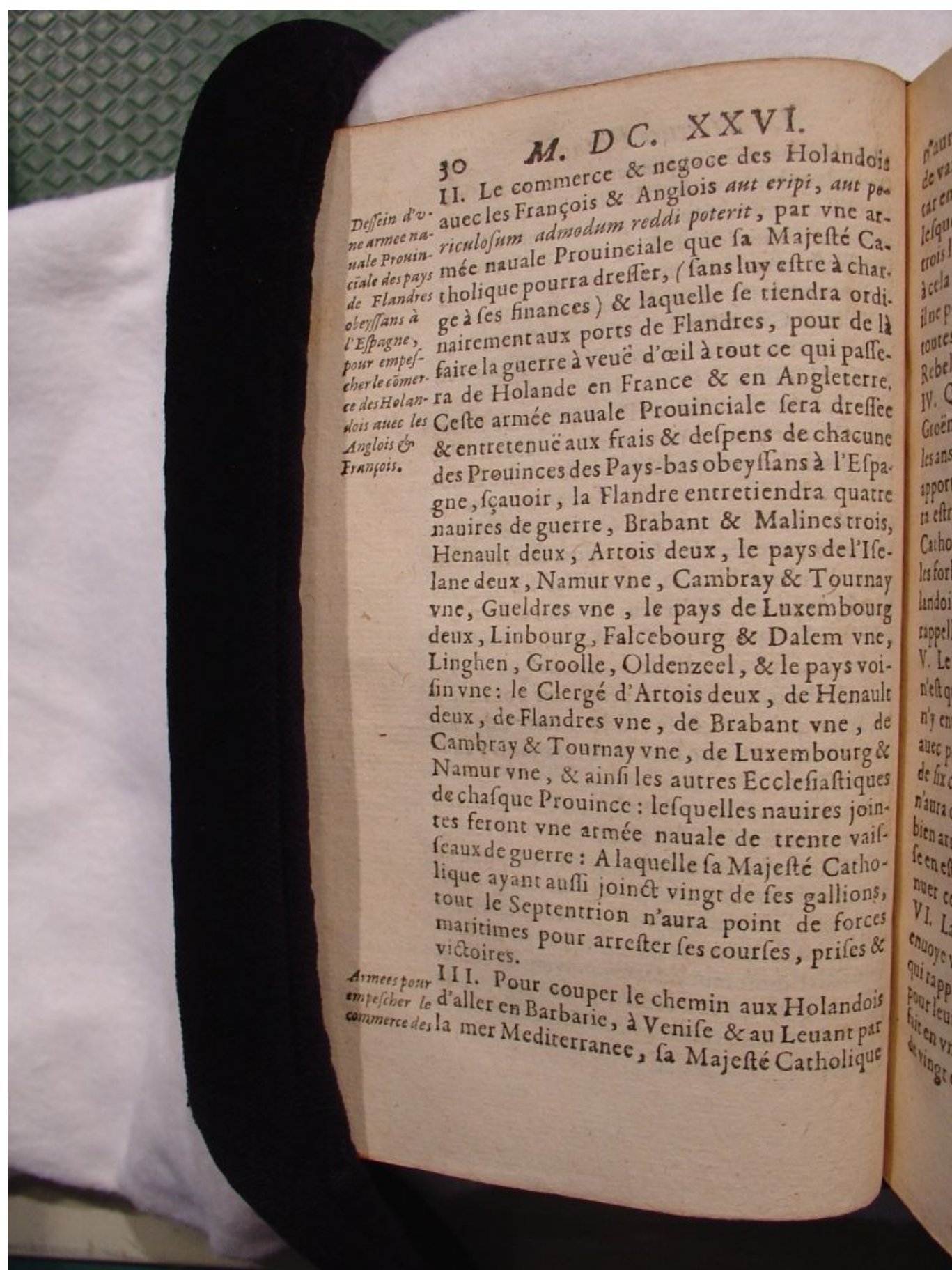


1626\_030.jpg

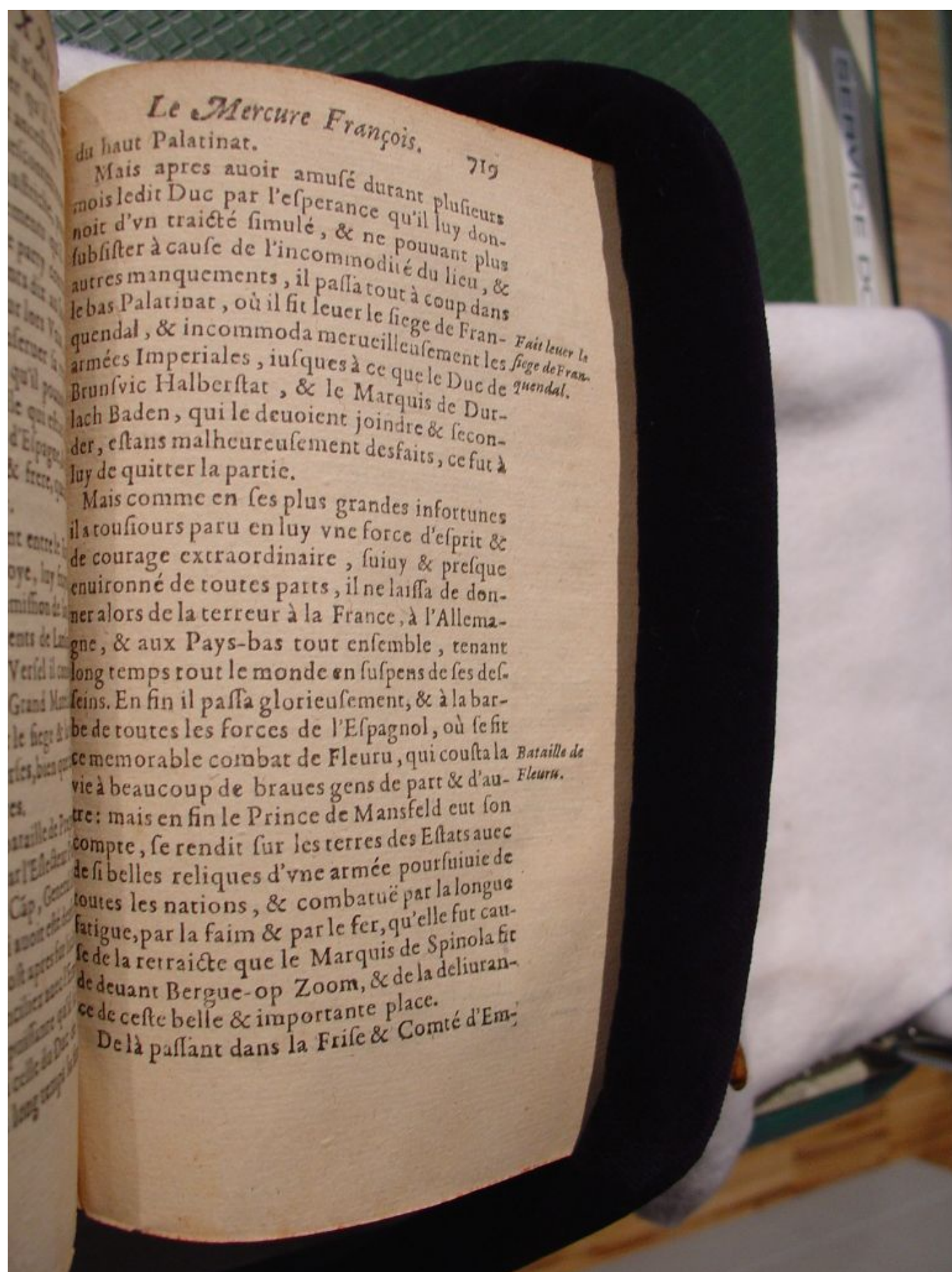


30 M. D C. XXVI.  
 II. Le commerce & negoce des Holandois  
 avec les François & Anglois aut eripi, aut po-  
 riculofum admodum reddi poterit, par vne ar-  
 mée nauale Prouinciale que fa Majesté Ca-  
 tholique pourra dresser, (sans luy estre à char-  
 ge à ses finances) & laquelle se tiendra ordi-  
 nairement aux ports de Flandres, pour de là  
 faire la guerre à veuë d'œil à tout ce qui passe-  
 ra de Holande en France & en Angleterre.  
 Ceste armée nauale Prouinciale sera dressée  
 & entretenuë aux frais & despens de chacune  
 des Prouinces des Pays-bas obeyssans à l'Espa-  
 gne, sçauoir, la Flandre entretiendra quatre  
 nauires de guerre, Brabant & Malines trois,  
 Henault deux, Artois deux, le pays del'Isle-  
 lane deux, Namur vne, Cambray & Tournay  
 vne, Gueldres vne, le pays de Luxembourg  
 deux, Linbourg, Falcebourg & Dalem vne,  
 Linghen, Groolle, Oldenzeel, & le pays voi-  
 sin vne: le Clergé d'Artois deux, de Henault  
 deux, de Flandres vne, de Brabant vne, de  
 Cambray & Tournay vne, de Luxembourg &  
 Namur vne, & ainsi les autres Ecclesiastiques  
 de chasque Prouince: lesquelles nauires join-  
 tes feront vne armée nauale de trente vais-  
 seaux de guerre: A laquelle fa Majesté Catho-  
 lique ayant aussi joint vingt de ses gallions,  
 tout le Septentrion n'aura point de forces  
 maritimes pour arrester ses courses, prises &  
 victoires.

III. Pour couper le chemin aux Holandois  
 d'aller en Barbarie, à Venise & au Leuant par  
 la mer Mediterranee, fa Majesté Catholique

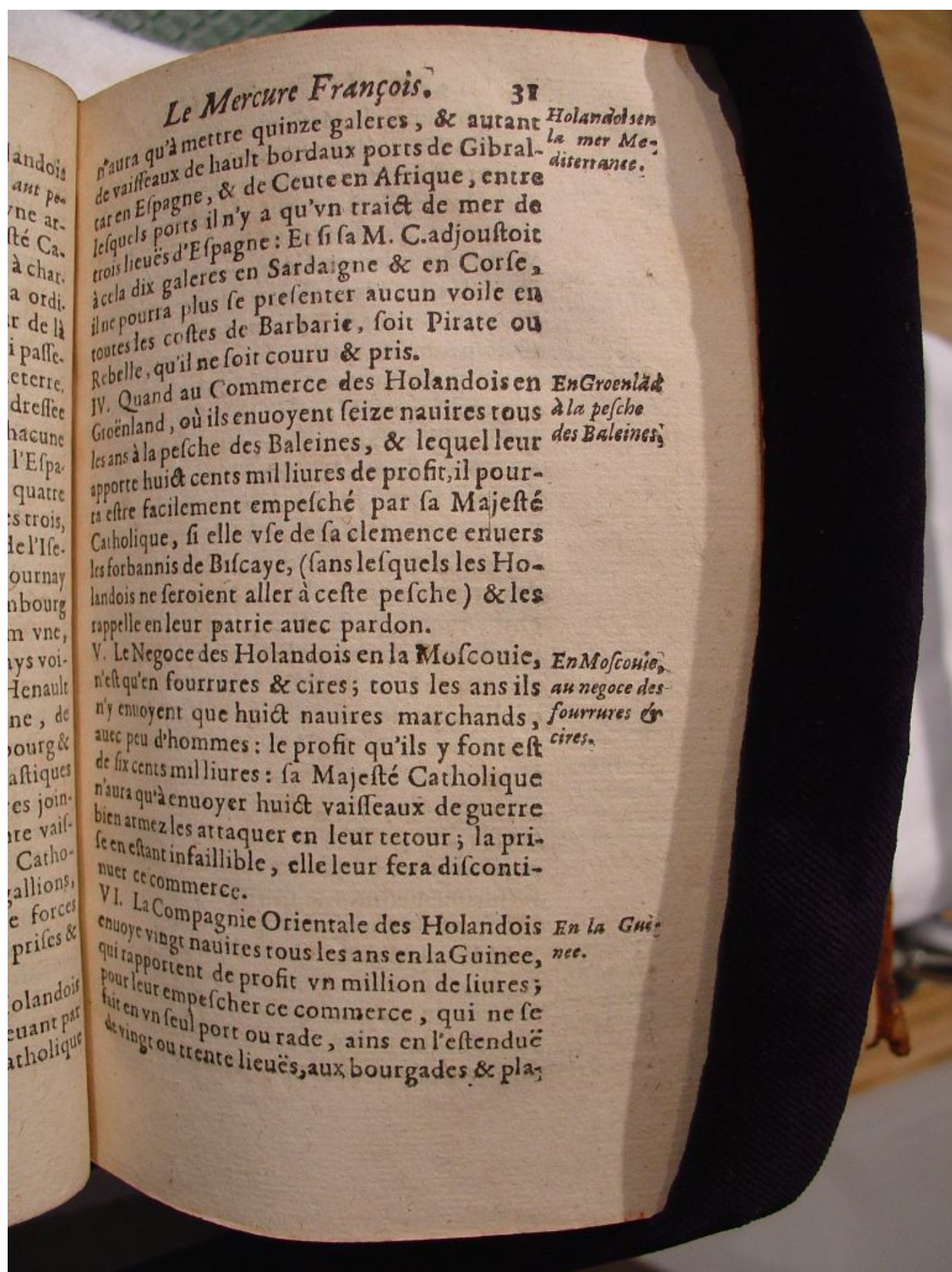


1626\_719.jpg



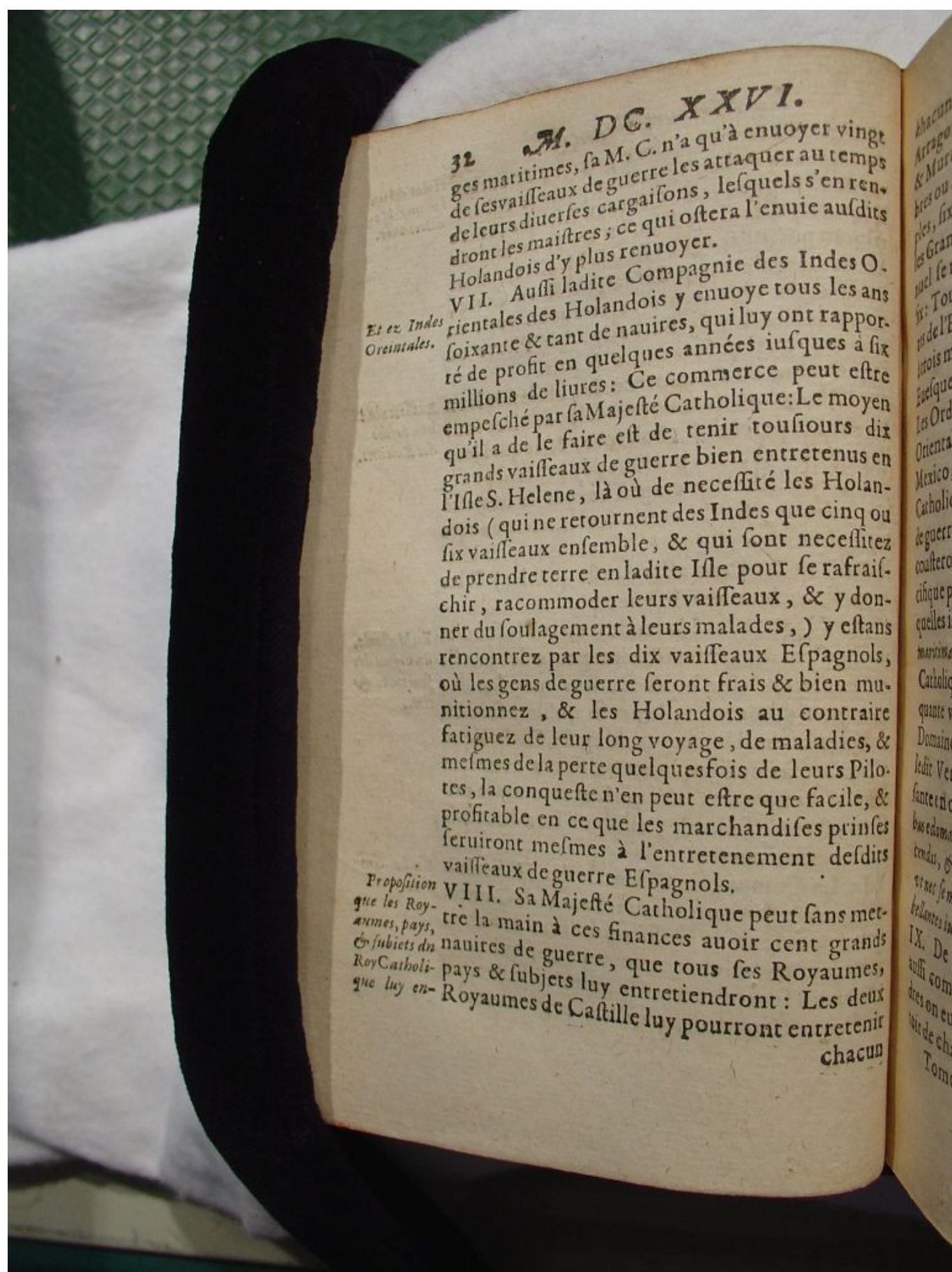


1626\_031.jpg





1626\_032.jpg



32 **M. DC. XXVI.**

ges maritimes, sa M. C. n'a qu'à enuoyer vingt de ses vaisseaux de guerre les attaquer au temps de leurs diuerses cargaisons, lesquels s'en rendront les maistres; ce qui osterà l'enuie ausdits Holandois d'y plus renuoyer.

*Et ex Indes Orientales.*

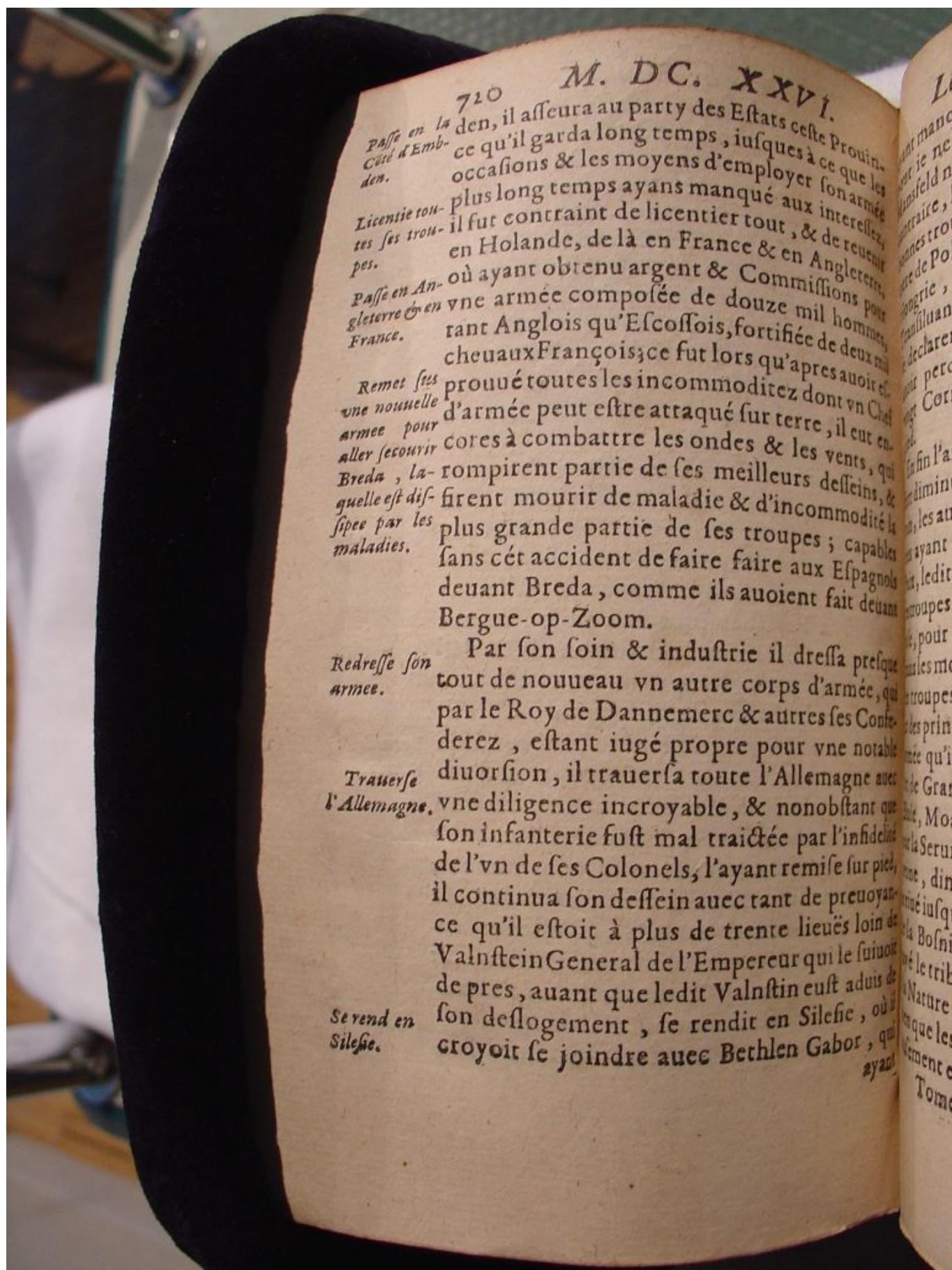
VII. Aussi ladite Compagnie des Indes Orientales des Holandois y enuoye tous les ans soixante & tant de nauires, qui luy ont rapporté de profit en quelques années iusques à six millions de liures: Ce commerce peut estre empesché par sa Majesté Catholique: Le moyen qu'il a de le faire est de tenir tousiours dix grands vaisseaux de guerre bien entretenus en l'Isle S. Helene, là où de necessité les Holandois (qui ne retournent des Indes que cinq ou six vaisseaux ensemble, & qui sont necessitez de prendre terre en ladite Isle pour se rafraichir, racommoder leurs vaisseaux, & y donner du soulagement à leurs malades,) y estans rencontrez par les dix vaisseaux Espagnols, où les gens de guerre seront frais & bien munitionnez, & les Holandois au contraire fatiguez de leur long voyage, de maladies, & mesmes de la perte quelquesfois de leurs Pilotes, la conqueste n'en peut estre que facile, & profitable en ce que les marchandises prises seruiront mesmes à l'entretienement desdits vaisseaux de guerre Espagnols.

*Proposition que les Royaumes, pays, & subiets du Roy Catholique luy en-*

VIII. Sa Majesté Catholique peut sans mettre la main à ces finances auoir cent grands nauires de guerre, que tous ses Royaumes, pays & subjets luy entretiendront: Les deux Royaumes de Castille luy pourront entretenir chacun

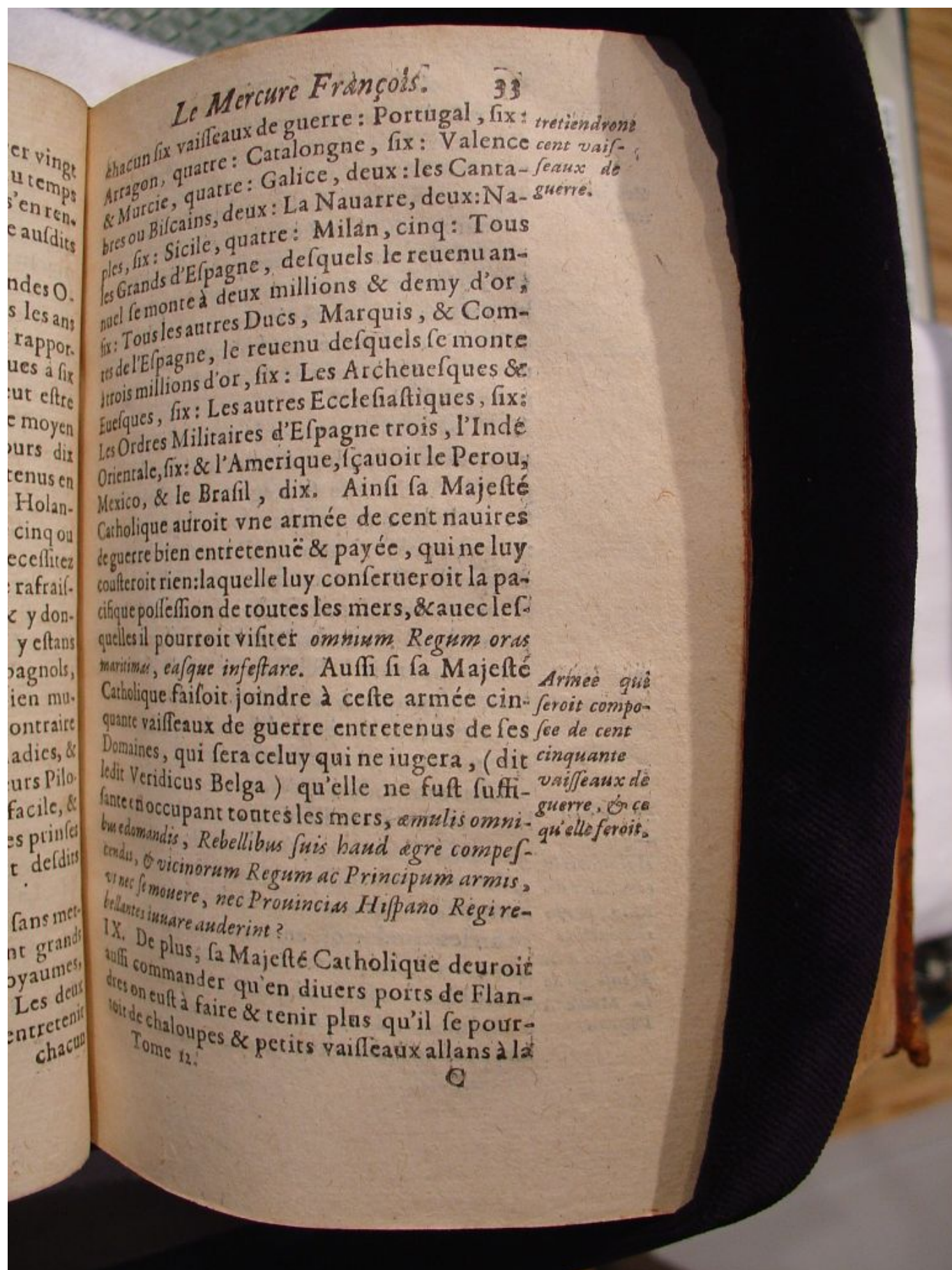


1626\_720.jpg



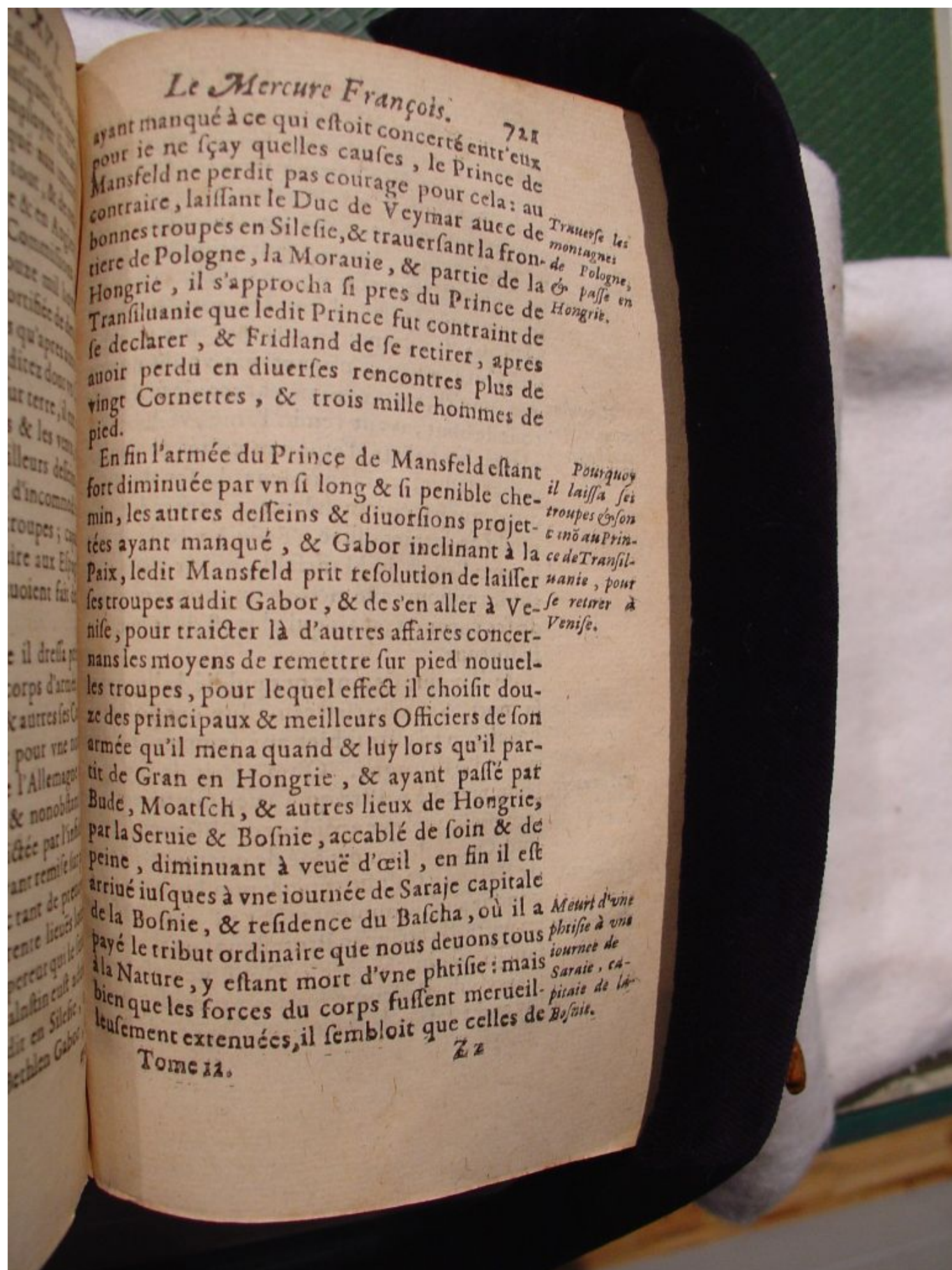


1626\_033.jpg



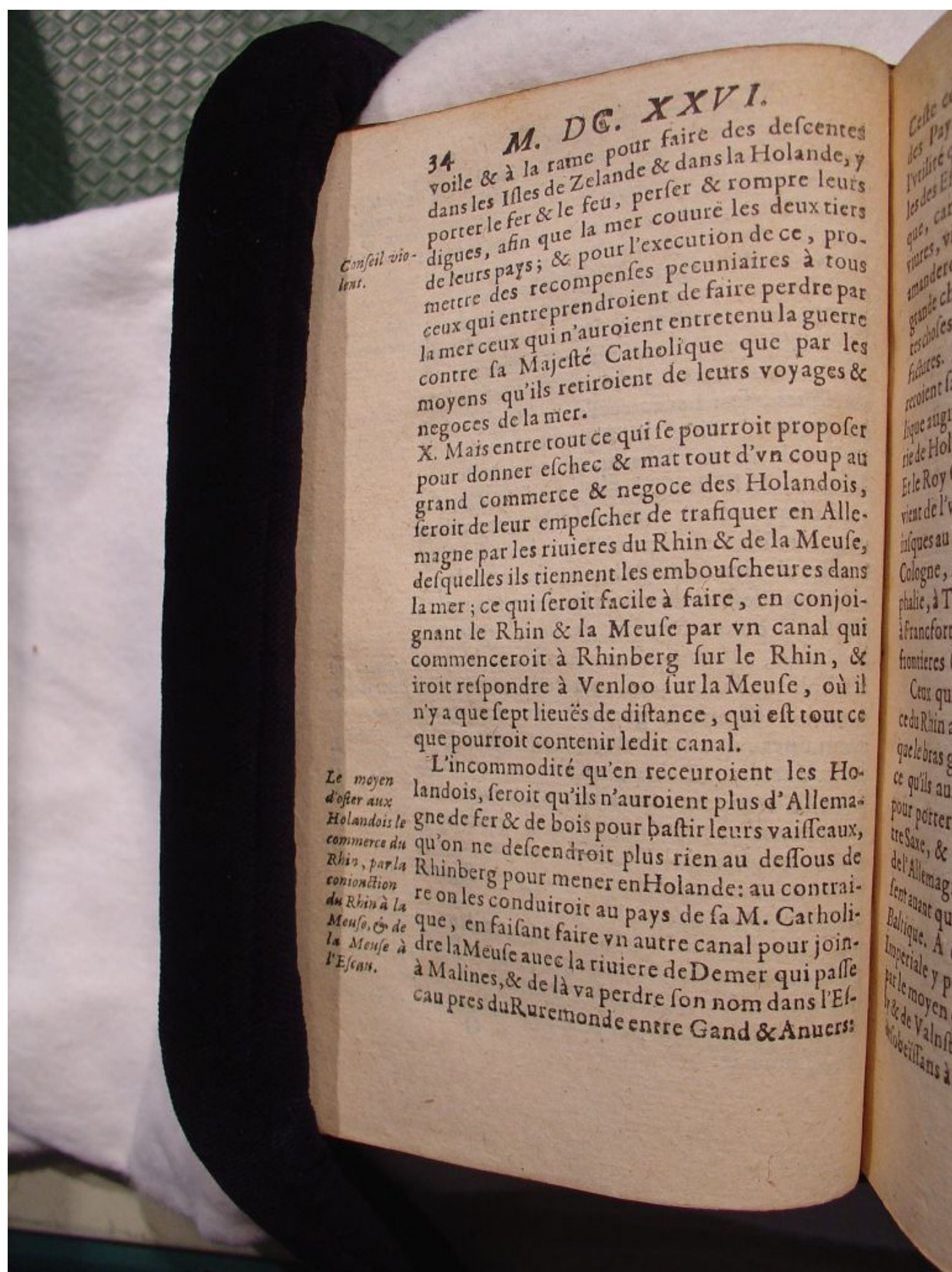


1626\_721.jpg





1626\_034.jpg



*Conseil vio-  
lent.*

# 34 M. DC. XXVI.

voile & à la rame pour faire des descentes dans les Isles de Zelande & dans la Holande, y porter le fer & le feu, perfer & rompre leurs digues, afin que la mer couvrè les deux tiers de leurs pays; & pour l'execution de ce, pro-mettre des recompenses pecuniaires à tous ceux qui entreprendroient de faire perdre par la mer ceux qui n'auroient entretenu la guerre contre sa Majesté Catholique que par les moyens qu'ils retiroient de leurs voyages & negoces de la mer.

X. Mais entre tout ce qui se pourroit proposer pour donner eschec & mat tout d'un coup au grand commerce & negoce des Holandois, seroit de leur empescher de trafiquer en Allemagne par les riuieres du Rhin & de la Meuse, desquelles ils tiennent les embouscheures dans la mer; ce qui seroit facile à faire, en conjoignant le Rhin & la Meuse par vn canal qui commenceroit à Rhinberg sur le Rhin, & iroit respondre à Venloo sur la Meuse, où il n'y a que sept lieuës de distance, qui est tout ce que pourroit contenir ledit canal.

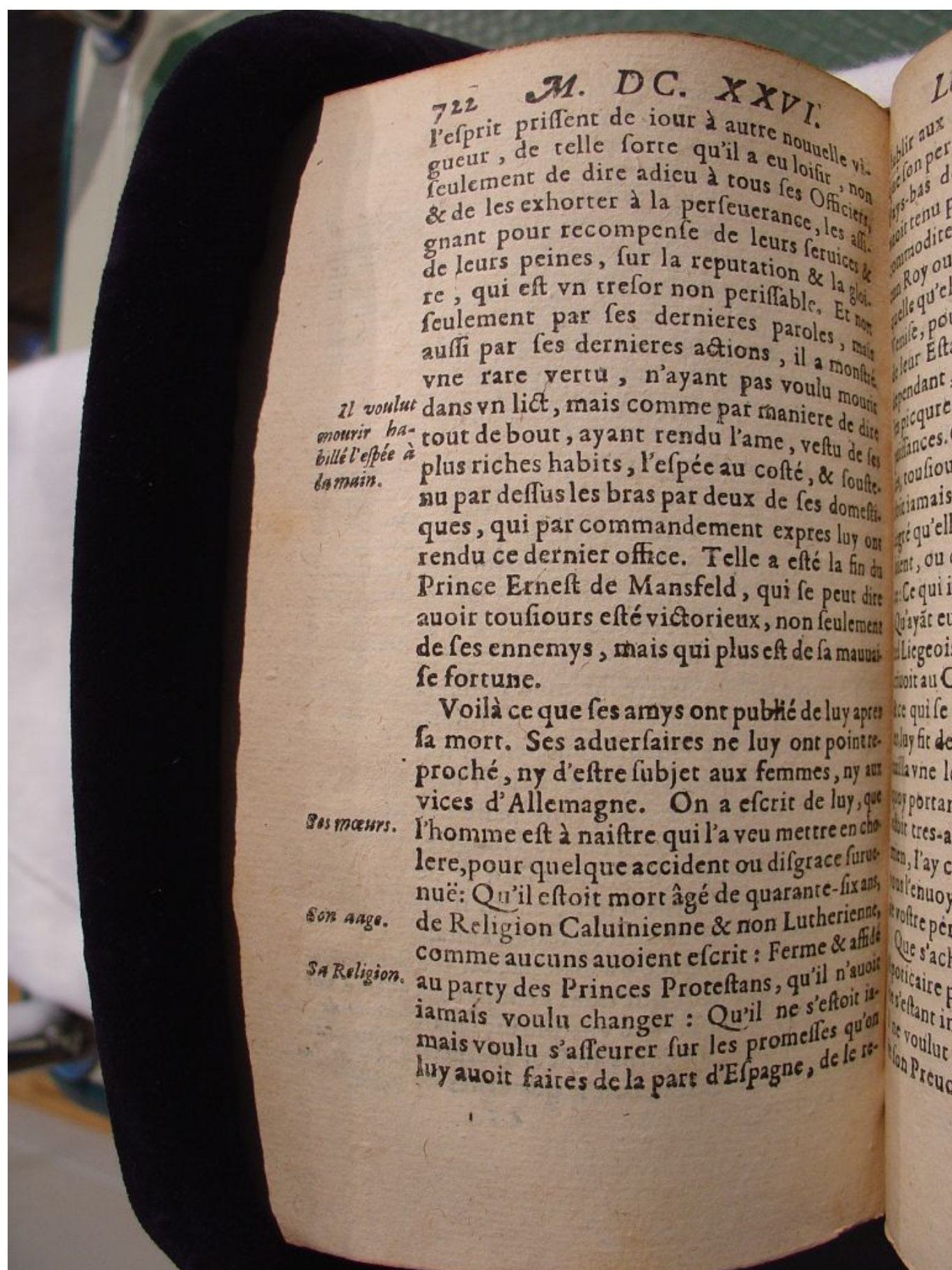
*Le moyen  
d'oster aux  
Holandois le  
commerce du  
Rhin, par la  
conionction  
du Rhin à la  
Meuse, & de  
la Meuse à  
l'Escaut.*

L'incommodité qu'en receuroient les Holandois, seroit qu'ils n'auroient plus d'Allemagne de fer & de bois pour bastir leurs vaisseaux, qu'on ne descendroit plus rien au dessous de Rhinberg pour mener en Holande: au contraire on les conduiroit au pays de sa M. Catholique, en faisant faire vn autre canal pour joindre la Meuse avec la riuere de Demer qui passe à Malines, & de là va perdre son nom dans l'Escaut pres du Ruremonde entre Gand & Anuers:

*Cette co-  
des Pays  
l'vilité q  
les des Est  
que, car  
vures, vi  
amandero  
grande ch  
tes choses  
fichures. I  
croient sa  
lique augm  
rie de Holo  
Et le Roy C  
vient de l'v  
niques au l  
Cologne, l  
phalie, à T  
à Francfort  
fronieres C  
Ceux qui  
cedu Rhin a  
que le bras g  
ce qu'ils aur  
pour porter  
tre Saxe, &  
del'Allemagn  
sent avant que  
Baltique. A c  
Imperiale y po  
par le moyen d  
le & de Valnste  
mobeillans à l*



1626\_722.jpg





1626\_035.jpg

*Le Mercure François.* 35

Ceste conjunction des trois grandes rivières des Pays-bas par canaux, apporteroit toute l'utilité qui se peut dire à toutes les bonnes villes des Estats obeyssans à sa Majesté Catholique, car le prix de toutes les sortes de fruiçts, viures, vins, materiaux, & marchandises, en amanderoit : & au contraire mettroit vne grande cherté dās les Prouinces Vnies sur toutes choses necessaires pour la vie & les manufactures. Les Douanes des Holandois demereroient sans recepte, & celles de sa M. Catholique augmenteroient. Les magasins d'epicerie de Hollande, n'auroient plus de distributiō ; Et le Roy Catholique feroit porter tout ce qui vient de l'une & de l'autre Inde par ces canaux iusques au Rhin, & monter par l'Allemagne à Cologne, Iuliers, Cleuēs, la Mark, en Vestphalie, à Trefues, à Mayence, au Palatinat & à Francfort, & de là en Suaube iusques aux frontieres Orientales d'Allemagne.

Ceux qui disent, qu'en ostant le commerce du Rhin aux Holandois on ne leur osteroit que le bras gauche de leur grand negoce, pour ce qu'ils auroient l'Elbe & le Vezér libres pour porter leurs espiceries en l'une & l'autre Saxe, & par toutes les grandes Prouinces de l'Allemagne que ces deux rivières traversent avant que de perdre leur nom dans la mer Baltique. A cela le Roy Catholique & sa M. Imperiale y pourroient facilement pourueoir par le moyen des deux grandes armées de Tilly & de Valnstein, lesquelles ayant dompté les rebelles à l'Empereur, empescheroiēt bien

*Le moyen de leur oster ce-  
luy du Vezér  
& de l'Elbe.*

C ij



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**